

**ECOLE ELEMENTAIRE ROBERT DOISNEAU / AIXE SUR VIENNE**  
**Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 18 juin 2024**

**Présents :**

- M. CHAMINANT, directeur de l'école, président du conseil d'école
- M. ARNAUD, maire de la commune et Mme CLAVEAU, adjointe au maire
- les représentants des parents d'élèves (RPE) : Mme DEPARDIEU, M. ELBAZE, Mme HENNION-IMBAULT, Mme SEICA, Mme BETAILLE, Mme DE CRAENE, Mme CERDAGUZMAN, Mme SANZ et Mme FREYCINEL.
- les enseignants de l'école : Mme KERMENE, Mme PARTIMBENE, Mme EVRARD, Mme BOUYSSSET, Mme DUTAILLY, Mme FUMET, M. REBELLAC, Mme GAUTHIER, Mme EBURDERIE, Mme TRIMOULET, Mme LHORTOLARY, M. SIMON

**Absents excusés :** M. MUSSON, IEN en charge de la circonscription ; M. BILLY, Délégué Départemental Education Nationale ; Mme LECLERC (psychologue Education Nationale) ; Mmes MERIL, MARQUET, DURAND, FLEURAT-LESSARD, CHARBONNEL, BOISSOU, AUVRE représentantes des parents d'élèves ; Mme GRAINDORGE, Mme DESAGE, M. STORTZ, enseignants

Secrétaires du conseil d'école : M. Elbaze et Mme Depardieu

Début du conseil 18h33

## 1. PPMS et exercices de sécurité

\*Deux exercices incendie ont eu lieu lors de ce second semestre :

- le mardi 26 mars sur temps scolaire.
- le lundi 10 juin sur le temps de cantine.

\*Autre information, l'école est concernée par la rédaction sous un nouveau format du PPMS (dit « PPMS unifié »).

L'élaboration de ces nouveaux PPMS est confiée aux services de la DSDEN, en partenariat avec les directrices et directeurs d'école et les municipalités.

La commune d'Aixe a ainsi été sollicitée par la DSDEN87 pour l'envoi de documents et photos qui serviront à une pré-rédaction de nouveau PPMS lors d'une matinée de travail à la DSDEN87 le vendredi 21 juin. Il y aura ensuite des échanges entre les différentes parties pour arriver à la forme définitive. Cela ne changera a priori rien sur le rythme des exercices.

## 2. Evaluation de l'école

**Ce point a déjà été abordé lors des conseils d'école précédents.**

**Nous avons reçu le rapport final qui est identique au pré-rapport et dans lequel on retrouve les 3 axes déjà évoqués la fois précédente :**

- \*Développer la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves
- \*Articuler et coordonner les actions à l'échelle du groupe scolaire dans son ensemble (unicité des projets)
- \*Poursuivre le travail d'équipe déjà engagé

Nous nous sommes inspirés des propositions formulées pour amender notre projet d'école mais...nous n'avons toujours pas reçu le document devant nous permettre de mettre tout cela en forme.

Je ne peux donc pas vous le présenter et le soumettre à votre adoption ce soir, ce qui aurait été pertinent du fait que certains d'entre-vous ici présents ont participé au dispositif et ne serons plus forcément là l'an prochain...

Cette opération sera reportée au 1<sup>er</sup> conseil d'école 2024/2025.

Néanmoins, en voici quelques points (sous réserve que cela corresponde aux attentes de la DSDEN) :

- \*volet « Développer la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves » :
  - envisager la mise en œuvre progressive et à la libre initiative des enseignants de groupes de besoins sur un thème ou une compétence cible en français ou en math, au sein d'un même niveau de classe
  - continuer d'avoir une attention particulière dans la pratique du calcul mental, de la résolution de problèmes et des jeux éducatifs

\*volet « Articuler et coordonner les actions à l'échelle du groupe scolaire dans son ensemble (unicité des projets) » :

- mener des projets partagés entre maternelle et élémentaire
- mener une action regroupant les deux écoles

\*volet « Poursuivre le travail d'équipe déjà engagé » :

- mener des conseils des maîtres partagés entre maternelle et élémentaire tant pour la vie des écoles que pour le suivi des élèves
- mettre en œuvre une réunion de suivi des élèves avec le collège (CC3)

### **3/ Projets pédagogiques des classes / de l'école (listes non exhaustives)**

#### **a) En rapport avec les jeux Paris 2024**

##### **-SOP (Semaine Olympique) 2024 du 2 au 5 avril :**

\*mardi 2 avril après-midi pour les deux classes de CM2 : activités sportives au Pôle Sportif, organisées par la CC du Val de Vienne

\*jeudi 4 avril matin : cross pour tous les niveaux de classe

\*vendredi 5 avril matin / gymnase : rencontre pour toutes les classes avec JF Ducay, ancien médaillé paralympique en tennis de table

\*jeudi 4 avril matin et après-midi + vendredi 5 avril après-midi : activités proposées par les CM2 volontaires sur les temps de récréation.

##### **-Journée olympique et paralympique du 16 mai 2024 :**

En partenariat avec les associations sportives locales, l'USEP, le CDOS et la commune d'Aixe. Monsieur le Directeur remercie tous les intervenants et acteurs de cette journée ainsi que Madame Massicot, conseillère pédagogique de la circonscription, pour leur présence et leur implication.

##### **-Journée USEP pour deux classes de CM1 :**

Journée à Sereilhac avec participation à des ateliers sportifs en lien avec les jeux paralympiques (Hand, Courses à l'aveugle, Escrime assis etc.)

##### **-Session des jeux paralympiques :**

- Pour les futurs CM2, le mardi 3/09 (para athlétisme au SDF) ou le vendredi 6/09 pour du para-volley (Arena Paris Nord). L'organisation est très sérieuse.

Les familles concernées ont déjà reçu plusieurs informations et leur autorisation a été sollicitée. 4 refus et 1 réponse en attente.

- Un agent de la SNCF fera une communication dans les classes de CM1 pour préparer au voyage en train.

##### **-Remise des livrets et des pièces de 2 € à tous les enfants.**

#### **b) Autres rencontres/pratiques sportives**

-Foot à l'école / rencontre départementale CE1 et CE2 / mardi 11 juin à Beaublanc

-Rencontre jeux traditionnels GS-CP / lundi 3 juin matin

-Journée à St Auvent avec la MAIF pour les CM1 : sensibilisation aux gestes de premiers secours avec les pompiers + pratiques et comportement comme piéton ou à vélo.

-Kayak CM1 en partenariat avec le club ACK Aixe : premières séances annulées mais on espère que les prochaines interventions seront maintenues.

#### **c) Spectacle de cirque CP / mardi 28 mai**

Ce projet a été le fil conducteur de l'année. Des représentations ont été proposées à toutes les classes en journée puis en soirée pour les parents. Bravo aux élèves. Les retours sont positifs de la part des parents et des élèves qui ont pu y assister.

Remerciements auprès de la Commune pour la mise à disposition de la salle et du régisseur ainsi qu'à toutes les personnes présentes pour aider au bon déroulement des spectacles. Remerciements également à Siyka qui a aidé au début du projet.

#### **d) Savoir rouler cycle 2 / cycle 3**

L'école a bénéficié du prêt de matériels (vélos, trottinettes, casques...) de la part de l'USEP.

La classe CM1 Mme Eburderie a également bénéficié de 2 interventions de l'USEP.

Le vendredi 7 juin, les classes de CP ont organisé une matinée axée sur la pratique/maniabilité et la sécurité routière avec plusieurs ateliers : atelier piéton dans Aix sur Vienne, atelier vélo et trottinette (avec prêt également de matériels de la MAIF), atelier apprendre à porter secours, atelier avec deux gendarmes de la brigade d'Aix. Les classes ont également eu la visite d'adhérents au Limoges Tandem Club pour sensibiliser les enfants à cette pratique pour les personnes handicapées.

#### **e) Environnement**

- Pour la classe de Mme DUTAILLY : le vendredi 7 juin sortie à Puycheny pour faire du modelage, visite de la tuilerie et présentation des différents métiers.

Récupération des œuvres dans les prochaines semaines.

Jeudi 20 juin, nouvelle séance avec une céramiste.

- CM1 de Mme Eburderie : la classe a participé au concours Changez d'air en partenariat avec la Mutualité. Les élèves ont reçu un lot de crayons à papier qui, à la fin de leur utilisation, sont à planter et donneront des tomates cerises.

#### **f) Engagement citoyen**

Remerciements aux élèves qui se sont engagés dans les différentes commémorations tout au long de l'année mais également dans les conseils d'élèves.

### **4. Conseil école / collège du 2 mai 2024**

Ce CEC est le seul de l'année scolaire.

Il a été question des évaluations nationales 6<sup>ème</sup>, du suivi des élèves (notamment pour les enfants du voyage pour lesquels le collège a une section spécialisée) et de la liaison école/collège.

Durant cette année scolaire, voici les échanges effectués :

-échanges autour des arts plastiques entre les CM2 de Mme Trimoulet et une classe de 6<sup>ème</sup> et M RUFFET, professeur d'arts plastique au collège.

-présentation du collège Corot et de la bilangue allemand-anglais par Mme Brin, professeur d'allemand

-cross du collège (reporté en avril) où les athlètes aixois se sont illustrés tant chez les filles que chez les garçons

-les classes de CM2 ont assisté aux représentations théâtrales des classes à option ou atelier théâtre du collège

-visite du collège pour les enfants et leurs parents le jeudi 4 juillet à partir de 17h30.

Une visite sur temps scolaire avec passage au self n'était pas possible du fait des contraintes de fonctionnement du collège.

Nous continuerons d'œuvrer pour renforcer nos actions avec le collège en espérant des partenariats/rencontres plus réguliers.

### **5/ Préparation de l'année scolaire 2024/2025**

\*Effectif / classes

L'école comptera 12 classes à la rentrée 2024.

Les prévisions pour la rentrée de septembre sont actuellement de 272 élèves.

Organisation pédagogique prévisionnelle retenue par l'équipe enseignante sous réserve d'une évolution significative des effectifs :

- 2 classes de CP (22 et 22 élèves)

- 3 classes de CE1 (20 élèves à chaque fois)

- 2 classes de CE2 (24 et 23 élèves)

- 2 classes de CM1 (26 et 27 élèves)

- 3 classes de CM2 (23, 23 et 22 élèves).

L'organisation des classes est toujours susceptible d'être modifiée selon l'évolution des effectifs ; par conséquent, les listes définitives des élèves par classe ne seront affichées que le jour de la pré-rentrée des enseignants (vendredi 30 août après-midi).

La rentrée des élèves est fixée au lundi 2 septembre 2024.

**\*Equipe enseignante**

-M. Simon et Mme Evrard quittent l'école. Nous les remercions pour leur investissement tout au long de l'année scolaire et leur souhaitons bonne continuation dans leur futur projet professionnel.

-M. Stortz et très probablement Mme Graindorge, tous deux titulaires de poste, ne seront pas présents à la rentrée. Je ne peux vous apporter à cette heure des informations sur les personnes qui les remplaceront.

-M. Chaminant, enseignant et directeur de l'école, sera déchargé complètement de son temps de classe.

La personne qui assurera son service n'est pas encore connue.

**\*AESH**

Les besoins seront adressés au PIAL et à notre enseignante référente dans les jours qui viennent.

Nous n'avons pas encore toutes les notifications de la MDPH.

Une réunion de travail pour préparer la rentrée 2024 est fixée le 27 juin.

**\*Service civique**

Une nouvelle demande sera formulée pour l'année scolaire 2024/2025.

Des candidats se sont déjà signalés.

L'occasion de remercier Clara ROSSIGNOL qui a passé cette année scolaire avec nous, à la maternelle et à l'élémentaire, et dont le contrat s'arrête fin juin.

**\*PAI**

La demande de renouvellement pour les familles concernées a été remise.

Pour rappel, voici les coordonnées du secrétariat médical pour toute demande relative à ce protocole de santé :

Centre Médico-Scolaire  
15 rue Pierre Merlin  
87300 BELLAC  
05 55 68 02 66  
cms.bellac@ac-limoges.fr

**\*Budget**

Nous avons eu le retour de la commune concernant la partie « fonctionnement » qui reste identique aux années précédentes et nous en remercions la commune notamment pour le supplément accordé pour le voyage à Paris pour les jeux paralympiques.

Nous avons également quelques retours pour la partie « investissement » et en espérons d'autres à court ou moyen terme (photocopieur couleurs par exemple).

Nous savons que la commune est à l'écoute de nos besoins et qu'elle fait au mieux, comme l'a rappelé M. le Maire, en fonction des contraintes budgétaires municipales.

## **6/ Collation matinale**

Dans le prolongement du travail effectué par la commune sur le gaspillage alimentaire, nous avons donc mené une expérimentation avec interdiction du goûter matinal du 27 mai au 7 juin.

Sur la 1<sup>ère</sup> semaine de juin, des pesées des déchets alimentaires ont été faites au restaurant scolaire sur la base de menus identiques à ceux proposés courant mai quand les enfants pouvaient goûter le matin.

Ce sujet a été abordé en conseil des élèves lundi 10 juin.

Les retours sont les suivants :

-retour automatique des déchets dans la cour quand le goûter matinal a repris cette semaine... alors que sur les deux semaines sans goûter, la cour était quasi propre...

-réduction des déchets alimentaires à la cantine (mesure rapportée au nombre d'enfants ayant mangé sur les deux semaines de pesées avec et sans goûter matinal)

-remarques des élèves au conseil d'élèves de cette semaine :

- \*les CP n'ont pas changé leurs habitudes puisqu'ils n'en prennent pas.
- \*cela ne nous a pas dérangés
- \*certains ont eu du mal car ils sont très attachés à ce goûter car ils ont du mal à déjeuner le matin (en CM2 en particulier)
- \*c'est une habitude difficile à changer
- \*ça allait, on a pu s'en passer
- \*certains ont mieux mangé à midi
- \*des enfants n'ont pas respecté la consigne et ont mangé en cachette dans les toilettes (alors que cela est formellement interdit par ailleurs).

Nous avons également le souhait d'être cohérent avec la pratique de l'école maternelle où il n'y a pas de goûter.

**Le conseil des maîtres s'est réuni et a décidé de proposer une modification du RI dès la rentrée de septembre 2024 précisant que la prise de goûter sur temps scolaire (matin et apm) ne serait donc plus permise, sauf situation particulière relevant d'un PAI ou d'un PPS et sauf activités et/ou projets particuliers organisés par les classes, l'école et la commune.**

**Le conseil d'école est invité à se prononcer sur cette proposition :**

**POUR 16    CONTRE 0    ABSTENTION 6**

**Une information sur la suppression des goûters sur temps scolaire comme indiqué ci-dessus sera transmise aux familles et cette modification sera insérée dans le RI qui sera actualisé lors du prochain conseil d'école.**

## **7/ Bilan de la coopérative scolaire**

Bilan comptable de l'année scolaire en cours (en comptant quelques dépenses engagées) :

- \*dépenses : 8467€
- \*recettes : 8302€
- \*2ème subvention Amicale : 605.5€
- \*solde actuel : 4825.17€

Un point précis sur le bilan financier de l'année scolaire 2023/2024 sera présenté lors du prochain conseil d'école, certaines dépenses devant encore intervenir.

## **8/ Actualité de l'Amicale scolaire**

**Mme Sanz, secrétaire de l'amicale :**

L'amicale des Bout'en train termine son année sur une belle fête des écoles, qui malgré une météo plus que capricieuse a été une réussite.

Nous sommes heureux d'avoir pu générer un bénéfice d'environ 1700 euros (contre 1300 l'an passé). Le système d'olympiades sur pré -inscription a été profitable et les retours des familles sont largement positifs.

Il s'agira sans doute de la dernière de fête des écoles sur ce format là et nous réfléchissons d'ores et déjà aux prochaines festivités que nous pourrions vous proposer.

Les Bout'en train tiennent cependant à alerter les familles sur la constante difficulté à recruter des bénévoles pour les événements proposés. A titre d'exemple, une quarantaine de bénévoles ont participé à la fête des écoles lorsque l'école comprend plus de 400 familles.

La tenue de ces manifestations tout au long de l'année est un axe important de financement pour les projets et sorties scolaires ; à titre d'exemple cette année, 1806 euros ont été donnés aux écoles afin de rendre possible les projets proposés par les équipes pédagogiques.

Nous sommes enthousiastes à vous proposer dès la rentrée de nouvelles idées et sommes impatients d'entendre les vôtres ; une AG sera organisée à la fin du mois de septembre et nous espérons vous y voir nombreux.

## 9/ Questions diverses

### \*Absence des élèves pour raison de vacances

Nous avons fait face à ce constat à plusieurs reprises sans être toujours prévenu en amont...

Cela est contraire au principe d'assiduité scolaire conformément aux textes officiels et au règlement intérieur de l'école. La continuité pédagogique (envoi du travail et des devoirs) n'est pas assurée dans ce cadre.

### \*Vêtements/sacs de sport oubliés

Ils sont mis à disposition des familles pour être récupérés et le seront à nouveau en cette fin d'année et à la rentrée. Courant septembre, les vêtements 2023/2024 seront récupérés par le Secours Populaire d'Aix.

### \*Questions des RPE

- nous remercions les enseignants pour tous les projets et sorties proposés aux enfants cette année qui sont toujours très appréciés.

- la journée olympique a été particulièrement appréciée de tous et nous remercions M. Chaminant ainsi que toute l'équipe pédagogique et la municipalité pour son organisation.

Cependant, certains parents ont regretté que le pique-nique du midi ne soit pas fourni par le restaurant scolaire. Etant donné que cette manifestation concernait tous les enfants de l'école, il n'y avait pas de contrainte de gestion de 2 repas différents. C'est d'autant plus dommage que les enfants se sont vus récemment proposer des menus "pique-nique" servis à la cantine.

*Réponse de la Mairie : Il est difficile pour le service du restaurant scolaire de gérer des pique-niques pour une aussi grande quantité.*

*Les repas « pique-nique » au restaurant scolaire ont été proposés pour utiliser des denrées arrivant à la limite de péremption (non utilisés par le pôle jeunesse).*

Certains parents ont également fait remarquer qu'en période de recrudescence des poux, il était dommage que les casques de l'activité vélo aient été partagés sans protection. (Peut-être prévoir des charlottes jetables ou demander aux enfants d'apporter leur propre équipement).

*Réponse de M. Chaminant : En effet, nous aurions pu faire plus attention à ce sujet et nous veillerons pour les prochaines activités à encourager les élèves à apporter leur propre casque ou à proposer des « charlottes », ce qui a été fait pour les séances vélos du savoir rouler.*

- bilan de l'expérimentation de la suppression de la collation matinale dans la cour ?

**VOIR POINT n°6**

- nous avons eu plusieurs retours concernant des problématiques de non-respect de la mixité à la garderie, du fait du non-respect de l'occupation de l'espace de la cour et des règles mises en place sous caution de certains adultes et des problèmes d'incivilités et de dégradations des objets personnels (gourde, sacs boîte à goûter...)

Quelles règles sont mises en place à la garderie pour garantir une occupation équitable et sereine de la cour ?

Ces règles ont-elles été expliquées aux enfants, sont-elles réellement respectées dans la pratique par le personnel présent ?

*RPE : Un membre des RPE s'est rendu récemment sur un temps de garderie du soir. Le retour est plutôt positif : les enfants jouent, les espaces sont partagés, les enfants semblent apprécier ce moment.*

*Les avis des familles divergent sur la situation évoquée dans les questions posées. Il y a des retours positifs des familles également. Quelques incompréhensions peuvent être à la source des questions évoquées, notamment en ce qui concerne l'utilisation des ballons.*

*Les RPE encouragent les familles à aller voir les interlocuteurs directement en cas de souci.*

*M. Chaminant / enseignants : Les problèmes de cour sont évoqués régulièrement en conseil des délégués en présence de M. Le Maire et/ou de M. Gudin. Des élèves de CP expriment également auprès de leurs enseignantes des situations mal vécues sur le temps de garderie. Il y a un dialogue entre les services scolaires et périscolaires pour harmoniser les pratiques notamment pour la pause méridienne.*

**Réponse Mairie :** *Des RPE ont été invités à se rendre sur un temps de garderie. M. le Maire observe régulièrement des enfants qui jouent et s'amuse sur le temps de garderie. Les problèmes évoqués ne concernent peut-être que quelques enfants ; dans ce cas, les familles doivent s'adresser aux personnes en charge du périscolaire (Mme Gayout en M. Gudin). Le point sera refait avec les agents en charge de la garderie dont M. le Maire loue l'engagement et la motivation.*

- Où en est le travail mis en place sur le gaspillage au restaurant scolaire ?

**Réponse Mairie :**

*La commission doit à nouveau se réunir prochainement pour travailler sur les données recensées.*

*Ces données feront l'objet d'une communication ultérieure à l'attention des familles.*

*La commission va poursuivre sa réflexion et proposer des actions à court ou moyen terme.*

*Cela peut concerner la quantité de nourriture proposée aux enfants (petite faim/grande faim), une éducation au goût, des échanges avec les cuisiniers, des aménagements de l'espace repas...*

*Cette commission pourra être élargie aux RPE et enfants.*

- Où en est la réflexion sur la réfection "verte" des cours de récréation ou de leur végétalisation ? Des projets locaux ont pu être récemment vu dans la presse (Guéret ou lycée Suzanne Valadon à Limoges)

**Réponse Mairie :** *Le projet est toujours en réflexion et comme indiqué lors du précédent conseil, il doit s'inscrire dans la continuité d'un projet global de rénovation du bâtiment. Une enveloppe a été budgétée pour une maîtrise d'œuvre. Dans l'attente, la possibilité de mettre un peu de verdure pourrait être étudiée par les services municipaux. Des nouveaux tracés au sol et l'installation de bancs sont prévus.*

**\*Services périscolaires**

*Face à l'augmentation des factures impayées notamment de factures de garderie, Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil du projet de modifier le règlement intérieur des services périscolaires en prévoyant, après épuisement des solutions alternatives (favoriser le dialogue et/ou orientation vers le Centre Communal d'Action Sociale – CCAS-), la possibilité de ne pas ré-inscrire les enfants de la garderie en cas d'impayés.*

*Toujours en lien avec la recrudescence des impayés, une révision des seuils de quotient familial pour le tarif de la cantine est également à l'étude.*

*Ces propositions seront présentées et votées au Conseil Municipal le 3 juillet prochain. Une information sera ensuite diffusée aux familles si les mesures sont adoptées.*

**\*Remerciements adressés par l'école à :**

-la commune pour son soutien dans la mise en œuvre des projets de classe ou d'école

-l'Amicale des Bout'enTrain pour son implication dans la vie des écoles et également pour le soutien accordé à nos projets

-les RPE qui œuvrent également à la vie de l'école ; remerciements particuliers à l'attention de Mme Boissou et Mme Auvré qui après plusieurs années à nos côtés n'auront plus d'enfants à l'école l'an prochain.

Fin de la séance : 20H37

Fait à Aix sur Vienne, le 18/06/2024

M. CHAMINANT  
Directeur de l'école  
Président du conseil d'école

M. ELBAZE et Mme DEPARDIEU  
RPE  
Secrétaires de séance

Ecole Élémentaire ROBERT DOISNEAU  
Place René Gillet  
87700 AIXE SUR VIENNE  
05 55 70 77 21  
ce.0875008w@ax-limoges.fr

